

Adjoint de Sécurité en Aéroport – PAF

Mission :

L'Adjoint de sécurité affecté en aéroport dépend de la police aux frontières (PAF), il effectue des missions générales de police et des missions spécifiques :

- contrôler les frontières ;
- transférer les personnes retenues sur le territoire ;
- assurer des missions de police-secours sur la plateforme aéroportuaire ;
- escorter les passagers non admis sur le territoire en zone d'attente des personnes en instance (zapi) ;
- intervenir sur des tâches diverses en matière d'ordre public : embarquements des passagers, bagages abandonnés...

A noter :

30 postes sont à pourvoir à Paris-Charles de Gaulle en 2020

Formation :

Formation ADS de 3 mois (rémunérée)

Suivie d'une formation spécifique ADS Police de L'Air et des Frontières (formation d'adaptation)

Voie d'accès : .Jury de sélection.

Le dossier d'inscription se trouve sur le site de la Police nationale : <https://www.lapolice.nationalerecrute.fr/>

Vous pouvez également le demander par mail à la DPAF Roissy CDG : dcpaf-roissy-gest-carrieres-cc-pats-ads@interieur.gouv.fr

Profil :

- *Savoir faire preuve de fermeté lorsque les circonstances l'exigent ;*
- *Avoir le sens de l'écoute, de l'observation ;*
- *Faire preuve de rigueur, de méthode et de psychologie;*
- *Excellente condition physique;*
- *Bonne présentation.*

Conditions d'exercice :

Les adjoints de sécurité (ADS) pourront être affectés aux côtés des gardiens de la paix, pour les assister dans leurs missions : contrôles aux embarquements, interventions sur les bagages abandonnés, et autres troubles à l'ordre public...

Portrait:

Victor, adjoint de sécurité (ADS) à l'aéroport de Paris Charles De Gaulle.

« Je suis ADS pour mieux appréhender le métier de policier. Titulaire d'un BEP chauffeur poids- lourds et d'un BAC pro comptabilité, j'ai intégré la police après avoir regardé à la TV des reportages sur ses missions et pris des renseignements auprès de policiers. Cela a été une vraie source de motivation. Je suis affecté aujourd'hui en police générale, je renforce les gardiens de la paix dans leurs missions habituelles. L'une des missions consiste à récupérer à la sortie des avions, des passagers non autorisés à entrer en France (car ne possédant pas les documents ad hoc). Ils sont conduits ensuite dans la zone d'attente réservée aux personnes en instance. Je patrouille en aérogare et effectue bien d'autres missions. Elles restent similaires à celles exercées par mes collègues affectés en commissariat. Mon objectif est de poursuivre mon cheminement dans la police en me présentant au concours de gardien de la